



# le fil continu

99

Newsletter de l'Agence pour le Développement  
Economique et Culturel Nord-Sud

Mars 2018

## Sommaire

Edito .....	2
Revue de presse .....	3
Les activités de l'ADEC-NS .....	4, 5, 6, 7

Ouvrez ce document sur votre lecteur PDF  
pour accéder au contenu interactif



## Edito par DAVID MARTINON

### Ambassadeur pour le numérique au Ministère des Affaires Etrangères

Je suis heureux de pouvoir m'adresser aux abonnés de la lettre d'information de l'Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud. J'ai eu le plaisir de faire la connaissance de son président, M. Gilbert Salinas, et je tiens à le remercier de m'avoir proposé cette tribune et à saluer son engagement et son énergie.

Je voudrais vous présenter les deux travaux que l'Etat a menés ces dernières années et dont l'aboutissement récent a permis d'établir une stratégie internationale de la France pour le numérique ainsi qu'une revue stratégique de cyberdéfense. La Stratégie a été présentée le 15 décembre à Aix en Provence par le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères et par le Secrétaire d'Etat au numérique. La rédaction de cette stratégie répond à la révolution globale qui a peu à peu gagné et bouleversé toutes les sphères de l'activité humaine en faisant de la digitalisation un facteur de mondialisation accélérée. La France veut en effet promouvoir une gouvernance adaptée aux transformations majeures que provoque la révolution numérique en intégrant les enjeux économique et de sécurité propre au numérique. La France réitère ainsi son attachement aux principes fondateurs du monde numérique. A côté de certaines puissances émergentes, nous défendons un nouvel équilibre du monde numérique qui continue de promouvoir l'ouverture et qui soit davantage inclusif et démocratique, permettant l'éclosion de nouveaux acteurs susceptibles de contester les positions dominantes aujourd'hui largement sous influence américaine, tout en dénonçant les velléités de cloisonnement, de fragmentation et de déstabilisation portées par les Etats révisionnistes. La France estime que seule l'Union Européenne sera à même d'incarner et de porter cette vision à l'échelle internationale. S'agissant de la Revue stratégique de cyberdéfense, elle a été présentée par Louis Gautier, alors Secrétaire Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, le 13 février dernier à Paris. J'invite les lecteurs à télécharger l'intégralité de la revue sur le site du SGDSN ([www.sgdsn.gouv.fr](http://www.sgdsn.gouv.fr)). La revue ancre le principe d'une nouvelle ambition pour la France en matière de cyberdéfense. Elle vient définir et clarifier les objectifs d'une stratégie nationale de cyberdéfense et confirmer la pertinence du modèle français et la responsabilité première de l'Etat en la matière. Organisée en trois parties, la revue présente un état de la menace cybernétique, formule des propositions pour permettre à la France d'adapter sa posture de cyberdéfense avec l'ambition de mieux faire respecter sa souveraineté numérique et affirme le rôle de l'Etat comme acteur et garant de la sécurité numérique de l'ensemble des composantes de la société française. Je voudrais insister sur la dimension internationale qui constitue le cœur de mon action, en lien avec l'ensemble des administrations concernées. Cette action s'organise autour de trois objectifs stratégiques que sont la prévention des crises et des attaques informatiques, la gestion d'une crise internationale cyber, et la régulation du cyberspace. Sur ce dernier point le ministère portera plusieurs initiatives d'ici la fin de 2018, portant notamment sur la responsabilité des acteurs du secteur privé dans la sécurité internationale du cyberspace. Nous souhaitons décliner cette initiative en trois objectifs :

- i. une plus grande responsabilité des acteurs privés dans la sécurisation et la maintenance de leurs produits, que ceux-ci soient des microprocesseurs ou des logiciels, qui contiennent aujourd'hui de trop nombreuses vulnérabilités.
- ii. l'encadrement des pratiques offensives des acteurs privés dans le cyberspace ;
- iii. un renforcement de la lutte contre la prolifération des outils et techniques numériques malveillants, notamment via les instruments de contrôle des exportations. J'espère que la lecture de ces deux ouvrages apportera un éclairage utile à vos entreprises, et en tous les cas une meilleure compréhension des actions de la France dans le cyberspace.

## Visite présidentielle en Inde



Le Président de la République française Emmanuel Macron s'est rendu en Inde pour une visite d'Etat dont en a résulté la signature de 13 milliards d'euros de contrats, dont 12 pour le seul équipementier aéronautique Safran. L'entreprise française a signé un contrat avec Spice Jet pour la fourniture et la maintenance de moteurs d'avion. En revanche, EDF n'a pas conclu la vente de leurs réacteurs EPR mais assure que les négociations sont en cours, et la SNCF n'a pas non plus obtenu ce qu'elle espérait, à savoir la construction de la ligne ferroviaire pour relier Delhi à Chandigarh. Le groupe Alstom a quant à lui conclu trois contrats pour un montant de 75 millions d'euros. Les accords conclus par Emmanuel Macron et le Premier Ministre indien Narendra Modi concernent des partenariats stratégiques dans les domaines de l'énergie solaire, de la sécurité, de l'environnement ou encore de l'éducation. Le Président français a affirmé sa volonté de faire de l'Inde le premier partenaire stratégique de la France sur le continent asiatique.

Source : Le Figaro

## Automobile



Le groupe automobile français PSA a acquis une participation majoritaire (56% des parts) d'un centre de production en Malaisie, exploité par le groupe industriel malaisien Naza, afin d'imposer sa présence en Asie du Sud-Est. Naza sera chargé de la distribution exclusive des voitures Peugeot, Citroën et DS Automobiles en Malaisie. PSA compte exploiter la possibilité de distribution sur d'autres marchés de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est), dont les clients potentiels sont au nombre de 680 millions.

Source : Challenges.fr

## Elections italiennes



Le 4 mars dernier ont eu lieu les élections législatives italiennes. A l'issue du scrutin, aucun parti ou alliance n'a atteint une majorité suffisante pour gouverner. Le Mouvement 5 étoiles de Luigi di Maio a récolté un tiers des suffrages, tandis que la coalition formée par Forza Italia (le parti de Silvio Berlusconi), la Ligue du Nord de Matteo Salvini et Fratelli d'Italia est arrivé en tête, malgré un score en dessous de la majorité absolue. Ainsi, le retour des italiens aux urnes est l'issue la plus probable.

Sources: Le Figaro, Touteurope.eu

## Commerce international

Le 9 mars dernier, Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient imposer des taxes sur l'importation de l'acier et de l'aluminium afin de défendre l'industrie américaine et la sécurité nationale. Cette nouvelle mesure protectionniste viserait selon le Président américain à sauver des millions d'emplois dans la sidérurgie actuellement menacés par la mondialisation, la baisse des prix sur le marché



mondial mais également l'importance croissante de la Chine dans ce domaine. Or, seulement 30% de l'acier consommé aux Etats-Unis étant importé, l'élévation de barrières douanières à l'importation ne sera pas en mesure de sauver la sidérurgie américaine. De plus, ces mesures entraineront avec elles une hausse des prix considérable qui se fera ressentir directement sur les consommateurs (par exemple, une étude de Saxo Bank démontre que le prix d'une voiture pourra augmenter de 170 dollars). Donald Trump a annoncé que ces droits de douane ne concerneront pas le Canada et le Mexique. Le dialogue est en revanche toujours en cours entre les Etats-Unis et l'Union Européenne, qui désire bénéficier de la même exemption. Le secrétaire d'Etat américain au commerce a posé la condition de l'élimination des barrières douanières que l'UE impose en matière agricole sur les produits américains. La commissaire européenne au Commerce a quant à elle rétorqué que l'UE ne se laisserait pas intimider par les mesures protectionnistes prises par Donald Trump. L'Union Européenne, qui a, au cours de l'année 2017, exporté 5,3 milliards d'euros d'acier et 1,1 milliards d'euros d'aluminium vers les Etats Unis entend déposer une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce.

Source : Le Figaro

## Les rencontres d'Occitanie



Le 15 mars 2018, l'équipe de l'ADEC-NS a assisté à la 13ème édition des Rencontres d'Occitanie organisée par La Dépêche du Midi. Le débat de la matinée portait sur le thème « **L'eau ! Sa rareté nous rendra-t-elle plus intelligents ?** », question à laquelle ont tenté de répondre les deux intervenants, **Erik Orsenna**, économiste, écrivain et Membre de l'Académie Française et **Martin Malvy**, Président du Comité de bassin Adour-Garonne, ancien Ministre et ancien Président du Conseil Régional.

Pour le premier, qui traita le sujet de manière globale, le constat est quelque peu alarmant : le réchauffement climatique va accroître les inégalités déjà existantes. Les pays qui disposent d'importantes ressources en eau comme le Canada ou les pays Baltiques en auront encore plus tandis que les pays qui manquent d'eau n'en auront presque plus. Le phénomène du réchauffement va également engendrer la fin des climats tempérés. L'écrivain déplore certaines volontés de traiter le problème de l'eau à l'échelle mondiale. Selon lui, l'eau ne peut pas être gérée de manière globale, puisque chaque bassin a sa spécificité, il rappelle qu'il ne faut pas négliger les différences géographiques. Il faut donner l'alerte sur la situation de l'eau dans le monde, prendre conscience de l'urgence et croire en cette urgence, afin de réfléchir ensemble aux moyens pour empêcher le manque d'eau.

Martin Malvy, Président du Comité de bassin de l'Adour, véritable Parlement de l'eau composé de 125 membres et qui couvre 1/5 du territoire national, a rappelé que le comité a pour mission de fixer les redevances sur l'eau, qui constituent son unique recette. Géographiquement, le comité englobe la région Nouvelle-Aquitaine, l'ancienne région Midi-Pyrénées ainsi qu'une petite partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce bassin consomme à lui seul 2 milliards 400 millions d'euros d'eau par an. Le comité travaille à l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques qui devra être approuvé en juillet 2018. Au niveau régional, La Nouvelle-Aquitaine et l'ex région Midi-Pyrénées travaillent sur leurs propres plans. Ce dernier sera basé sur trois principes : économiser l'eau sans pénaliser les consommateurs, améliorer les infrastructures existantes et enfin exploiter de nouvelles ressources sans porter préjudice à l'environnement.

## Forum #SECNUMECO



« Sécurité économique, sécurité numérique, quelles stratégies et implications pour les PME/ETI ? », tel était le thème du colloque organisé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information pour la Région Occitanie, le 14 mars 2018. Le colloque s'est ouvert avec l'intervention d'Yves Jussot, Délégué régional à la sécurité numérique de l'ANSSI.

Nadia Pellefigue, Vice-Présidente de la région Occitanie en charge du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur a rappelé qu'aujourd'hui, nous sommes 3.5 millions d'internautes dans le monde et que les menaces numériques sont de plus en plus variées. Les entreprises de toutes tailles sont des cibles potentielles pour les hackers. C'est pourquoi leurs données doivent être protégées. Depuis la loi NoTre du 7 août 2015 (Nouvelle organisation territoriale de la République) qui a transformé les régions, ces dernières ont compétence en matière économique : elles proposent, à ce titre, des mesures permettant aux PME et TPE de renforcer leurs systèmes numériques. Il s'agit pour une entreprise de préserver ses données plutôt que d'agir après la survenance d'une attaque. En effet, la Région Occitanie est une des plus importantes en termes de valorisation des datas, et les protéger permettra également de créer de l'emploi sur le territoire. Avec la montée croissante des cyberattaques, plusieurs initiatives ont vu le jour : Exatrust à Montpellier ou encore Ocssimore à Toulouse.

Plusieurs participants au forum ont déploré l'éclatement et la trop grande diversité des différents acteurs sur le plan de la sécurité numérique. Tous les types d'entreprises pouvant faire l'objet d'une attaque, il a été rappelé que le risque cyber doit faire partie intégrante de la gestion générale de l'entreprise et non pas traitée de manière ad hoc, occasionnelle. Il est conseillé que la sécurité numérique de l'entreprise soit traitée au minimum deux fois par an en comité exécutif. Renaud Houssaye, Chef du département sécurité économique au Service du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité a présenté le PPST : protection du potentiel scientifique et technique, mécanisme qui permet à une entreprise de tracer toute personne qui a accès à ses données. Le PPST est fondé juridiquement par un décret et l'article 413-7 du Code Pénal.

L'Adjudant Stéphane Tonelli, Chef de groupe de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie Nationale a indiqué qu'en 2015, 80% des entreprises françaises ont été victimes d'une cyberattaque et que dans 80% des cas il s'agissait d'une demande de rançon. Le frein à la réelle mise en place d'une démarche de cybersécurité au sein des entreprises : son coût. Enfin, a été évoqué le RGDP (Règlement européen sur la protection des données personnelles), qui sera applicable à partir du 25 mai 2018, et son impact pour les PME/ETI.

## Dîner-débat avec Monsieur Slim Khalbous, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Tunisie

**22.03.2018**

### « Les opportunités de la Tunisie »

Le jeudi 22 mars dernier, toute l'équipe de l'ADEC-NS a eu l'immense plaisir de recevoir Monsieur Slim Khalbous, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie à l'occasion d'un dîner-débat sur le thème des opportunités de la Tunisie en matière d'enseignement et d'économie. L'évènement s'est déroulé au Novotel Compans Caffarelli et a débuté par un cocktail convivial autour duquel les 80 convives ont pu échanger entre eux en attendant l'arrivée de Monsieur le Ministre, accompagné par le Consul De Tunisie à Toulouse, Monsieur Ben Sik Salem. Monsieur Jean-Claude Dardelet, représentant de Toulouse Métropole, Madame Sandrine Mörch, Députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne ou encore Nèjia Ben Abdelhafidh, Députée tunisienne France-Sud nous ont également honorés de leur présence. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas où les convives ont une nouvelle fois eu l'opportunité d'échanger entre eux. A l'issue du plat de résistance, nous avons pu entamer le « plat de résistance intellectuel » comme aime l'appeler Gilbert Salinas. En effet, c'est à ce moment-là que Monsieur le Ministre Slim Khalbous a pris la parole pour, en premier lieu, exprimer son attachement à la ville de Toulouse où il a étudié et vécu pendant pas moins de huit ans. Puis, il s'est attaché à présenter aux convives une vue d'ensemble de l'évolution de la Tunisie depuis son indépendance en 1947. Il a rappelé que la tradition démocratique n'est pas ancrée dans son pays et que depuis 2011 et les élections de 2014, c'est une transition importante mais difficile que connaît la Tunisie. M. Khalbous a particulièrement mis en lumière le rôle des femmes et celui des jeunes dans l'évolution du pays. Sans langue de bois, Monsieur le Ministre a évoqué les difficultés qui accompagnent cette transition démocratique, notamment le chômage croissant que connaissent les jeunes tunisiens actuellement.



En tant que Ministre de l'Enseignement supérieur, le Ministre a largement évoqué le système tunisien, il a rappelé l'excellence de plusieurs universités tunisiennes, qui rayonnent dans toute l'Afrique. La visite de Madame Frédérique Vidal, Ministre française de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à Tunis fin janvier a été l'occasion de signer des accords de coopération avec des universités et écoles françaises de renom comme La Sorbonne ou SupTech. Il a également rappelé la création d'une Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée, qui permettra à des étudiants, principalement originaires d'Afrique, d'étudier en Tunisie tout en obtenant un double-diplôme franco-tunisien. La Tunisie tend également à renforcer la francophonie, qui décline de manière significative au Maghreb en général ces dernières années. Lors de la venue du Président de la République Emmanuel Macron, il a d'ailleurs été décidé de renforcer le réseau des Alliances françaises en Tunisie.

Il est à noter que la Tunisie, en tant que pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, accueillera, pour le 50ème anniversaire de la Francophonie, le Congrès mondial des professeurs de Français en juillet 2020 et le Sommet de la francophonie en novembre 2020.

Un certain nombre d'universitaires faisaient partie des convives : Monsieur Jean Solito représentait le Rectorat de l'Académie de Toulouse, Monsieur Demangeot l'Université Paul Sabatier et Monsieur Bruno Dunan le Lycée Hôtelier d'Occitanie. Ont donc été évoqués les enjeux de l'Enseignement supérieur, à savoir les partenariats avec les universités étrangères, le système de la sélection des étudiants ou encore la gratuité de l'université publique.



Après avoir exposé les divers aspects de l'Enseignement supérieur tunisien, Monsieur Khalbous s'est tourné vers les entreprises présentes dans la salle. En tant que nouvelle démocratie, les investissements étrangers représentent un challenge pour la Tunisie. Le gouvernement tunisien a établi une liste de secteurs prioritaires dans lesquels investir. Parmi eux, l'industrie pharmaceutique, l'aéronautique, les loisirs, les biotechnologies, la communication et le numérique, entre autres. Aujourd'hui, les entreprises étrangères qui s'installeront en Tunisie bénéficieront d'avantages importants, a rappelé Monsieur Khalbous. En effet, la visite du Président Macron à Tunis a permis à la France et à la Tunisie de réaffirmer leur volonté commune de relancer la coopération franco-tunisienne en matière de partenariats et investissements français en Tunisie. Le 25 mars dernier, le Fond Monétaire International a également approuvé le décaissement de 257,3 millions de dollars au profit de la Tunisie.



Pour finir, Monsieur Khalbous a donc, en toute logique, invité les entreprises présentes à effectuer une mission économique en direction de la Tunisie et s'est engagé, avec le concours du Consulat de Tunisie à Toulouse, à trouver des partenaires commerciaux potentiels aux entreprises françaises.

La soirée s'est terminée comme elle a commencé, dans la convivialité, lorsqu'on été remis à notre invité d'honneur Monsieur Khalbous plusieurs livres sur la ville de Toulouse, afin de lui rappeler d'agréables souvenirs.

Les convives étaient également ravis par la soirée !

## **Info ADEC-NS**

Le 12 avril 2018, l'équipe de l'ADEC-NS prendra part au 11ème Rallye Citoyen qui permettra à des élèves de troisième et 1ère de l'enseignement général et technique des établissements de l'Académie de Toulouse de développer la notion de citoyenneté dans le cadre de leur cursus d'enseignement de défense et leur parcours citoyen. Le thème de cette année est «1918, Centenaire de la Victoire», et à cette occasion, Monsieur Antonio Tajani a accordé à l'ADEC-NS le Patronage du Parlement Européen.



*ADEC-NS BP 24219 – 31 432 Toulouse – CEDEX 4  
Tél :+33 (0)5 67 16 15 16 – mail : [communication@adecns.fr](mailto:communication@adecns.fr)  
Télécopie :(0)5 61 39 89 34 – site : [www.adecns.fr](http://www.adecns.fr)*